



Remariage-sucession bien dans chaque famille

Par **domi1133**, le **04/06/2015** à **15:46**

Bonjour,

Nous souhaitons nous marier. Comme c'est un remariage côté de monsieur, nous pensons à notre succession pour protéger nos familles respective.

La situation :

Monsieur divorcé d'un premier mariage, 2 enfants, patrimoine moyen,

Madame célibataire sans enfant patrimoine plus élevé (succession des parents),

Nous souhaitons donc faire un contrat de mariage pour séparer les biens. Une fois mariés, faire un testament pour léguer tout nos biens à la famille respective, c'est à dire monsieur, à ses deux enfants et madame, à sa sœur, neveu et nièce.

En fait si on fait:

- un contrat de mariage du type séparation de biens,
 - un testament,
 - un pacte successoral,
- cela devient possible ?

Si monsieur décède avant madame, les filles de monsieur héritent'elles ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **04/06/2015** à **18:34**

Bonjour,

Il existe de nombreuses possibilités et il vaut mieux en discuter avec votre notaire pour savoir celle qui sera la plus adaptée à votre situation.

Par **aguesseau**, le **04/06/2015** à **19:04**

bjr,

même en régime de séparations de biens, le conjoint survivant hérite de son conjoint défunt en même temps que les enfants du défunt(en présence d'enfants non communs 1/4 en pleine propriété).

mais il est possible de priver son conjoint de cette part par un testament authentique.

je rejoins la réponse de tisuisse.

cdt